



Reprendre la gestion des parts de mon fils dans une sci

Par **skalski**, le **03/07/2008** à **12:48**

mme, mr, bonjour je suis divorcée depuis 2005 mon ex et moi avons un enfant de 7ans.nous avons des parts dans une sci, 2% moi et 32% notre fils mon ex avait 2 autres enfs avant notre union qui ont chacun 32% et le papa 2%. notre fils est actionnaire dans une sarl .il est actionnaire dans deux sortes de sci,voilà que le papa est le gérant de toutes ses société. actuelement il se trouve qu il a été arrêté pour une histoire de proxénétisme en plus il a un redressement fiscal, je voudrais savoir s il serait possible que je réclame la gestion des parts de mon fils ,disons réccupérer ses parts. mes sinceres salutations